



# L'éthique dans la pratique soignante : Savoir ou savoir-être

## **OBJECTIFS**

- Réfléchir sur nos pratiques
- Identifier les problèmes d'éthique
- Développer une compétence de discernement des problèmes rencontrés
- Se questionner et décider en équipe

## **PUBLIC CONCERNE**

- Infirmiers diplômés d'État et Aides-Soignants en exercice

## **CONTENU DE LA FORMATION**

- Les fondements humains de la morale
- La loi et les principales références
- Les repères en éthique
- La démarche éthique
- Les problèmes actuels et la fin de vie

## **METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES**

- Information et exposés théoriques
- Travail de groupe et échanges à partir de situations vécues
- Exercice d'écoute et de communication

## **INTERVENANTS**

- Formateur cadre de santé, D.E.A de psychologie clinique - Diplôme Universitaire d'enseignement religieux

## **LIEU**

- En inter-établissements à l'Institut Saint-Martin
- En intra-muros

## **DUREE ET DATES DES SESSIONS**

- 2 jours
- dates : nous consulter

## **COÛT**

- En inter : 269 euros par personne
- En intra-muros : 245 euros par personne pour un groupe d'au moins 8 personnes.



## RENSEIGNEMENTS - CONDITIONS GENERALES

### MODALITES DES SESSIONS

Sur votre demande, toutes les formations peuvent être adaptées au contexte de votre établissement et organisées en intra si le nombre de stagiaires est suffisant.

### INSCRIPTION - ANNULATION - DESISTEMENT

- Adresser votre inscription de préférence au moins un mois avant le début du stage
- Pour tout renseignement complémentaire joindre :
  - le secrétariat : 04.76.49.01.63
  - par mail : ifsi@ifsi-st-martin.com
  - consulter notre site : [www.ifs-st-martin.com](http://www.ifs-st-martin.com)
- Si le nombre d'inscriptions est insuffisant l'Institut Saint-Martin se réserve le droit de reporter ou d'annuler la session à la date prévue. L'Institut en informe le stagiaire. Les sommes versées, le cas échéant, seront remboursées intégralement. Aucune indemnité ne sera versée au participant.
- Tout désistement devra être signalé 15 jours avant le démarrage du stage. A défaut, l'Institut Saint-Martin sera en droit de retenir ou de réclamer à l'établissement ou au stagiaire 20 % du coût de la formation à titre de dédit.
- Après réception de votre demande d'inscription, l'Institut Saint-Martin adresse :
  - . Une confirmation d'inscription et la convention de formation
  - . Une convocation pour les candidats

### DATES

Toutes les dates mentionnées dans ce catalogue sont indiquées sous réserve de modifications.

### HORAIRES

Les formations inter-établissements commencent généralement à partir de 8 h 30 et se terminent vers 17 h

### LIEUX DE FORMATION

- Les formations inter-établissements sont organisées dans nos locaux à l'IFSI ou à l'EIBO.
- Toutes les formations intra sont organisées à l'initiative et sous contrôle du commanditaire de la formation.

#### INSTITUT SAINT-MARTIN

Association Hospitalière Dauphinoise Saint-Martin

Organisme de formation à but non lucratif agréé par le Ministère de la Santé et des Sports

Subventionné par le Conseil Régional Rhône-Alpes

CCP Grenoble 459 28E - Siret 779 554 898 000 22

N° Agrément : 82.38.00057.38

Tél : 04.76.49.01.63 - Fax : 04.76.84.01.78



FORMATION CONTINUE 2010  
Préinscription et demande de convention pour l'employeur

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

.....

.....

.....

☎ tél. fixe : .....

☎ tél. portable.....

☎ Courriel : .....

EMPLOYEUR ou ADRESSE PROFESSIONNELLE

.....

.....

.....

☎ tél. : .....

Fonction actuelle .....

Secteur d'activité .....

.....

Je souhaite me pré-inscrire à la formation :

.....

.....

Session : .....

.....

.....

Frais de formation pris en charge par :

l'employeur

par vous même

Date : Signature :